

Chilleurs info

Bulletin municipal Novembre 2024 - n° 90

Sommaire

Informations générales	3
Manifestations	10
Extraits de conseil	13
Travaux	16
Associations	16
Un peu d'Histoire	19

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts :
du lundi au vendredi
de 8 H 30 à 12 H

les mardis et vendredis
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H
(hors vacances scolaires)

et le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
9 H à 12 H

Fermeture au public :
Merci de laisser un message vocal sur le répondeur,
nous vous recontacterons dans les meilleurs délais

Tél : 02.38.39.87.06

Courriel : mairie@chilleursauxbois.fr
Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr
Facebook :
Mairie de Chilleurs aux Bois

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La décision de réaménager la Place de Romand, la rue des Granges et une partie de la rue du Vivier, a été actée lors du dernier conseil municipal. Nous vous avons indiqué, il y a maintenant près de 2 ans, d'une demande de déviation de la RD 2152, en particulier pour les Poids Lourds. Or, après des mesures de comptage effectuées au cours de l'automne 2023, le Conseil Départemental du Loiret nous a informé que malgré un trafic important de véhicules transitant dans le centre-bourg, l'insécurité des piétons, en particulier de nos enfants, ainsi que les nuisances de bruit et de pollution, ce projet n'apparaît pas comme prioritaire pour l'instant et ne pourra se réaliser avant un certain nombre d'années. La situation budgétaire compliquée des départements ne facilite pas non plus les investissements d'une telle ampleur.

Malgré cela, nous avons décidé d'engager la revitalisation de notre Place centrale qui nécessite sa mise en valeur. Après les esquisses établies il y a maintenant 2 ans, le projet va rentrer dans sa phase active et se concrétiser par un projet que nous ne manquerons pas de vous présenter dans les prochains mois.

En parallèle, la Communauté de Communes procédera au remplacement des conduites d'eau et d'assainissement des eaux usées. Nous profiterons également des travaux pour enfouir les réseaux aériens, téléphone et électricité, et mener une réflexion commune avec les riverains pour la rénovation des façades des habitations et commerces riverains. Les travaux devraient se dérouler en 2026.

L'arrivée de nouveaux commerçants, comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, nous conforte dans la réalisation de ce projet indispensable pour le développement de notre Commune.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de Noël et vous présente par avance tous nos vœux de bonheur pour l'année 2025.

Gérard LEGRAND



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Peintre, créateur de décors

*Carte blanche.
Pas pour
longtemps.*

Papa : « Tu veux faire quoi ? Apprendre un métier ou aller à l'usine ? »

Alain : « Je veux faire peintre. ». Alain rêve des Beaux-Arts. Il veut peindre comme les impressionnistes qu'il admire. Il veut peindre chaque jour de sa vie. Quinze jours plus tard, son père revient avec une nouvelle : « Je t'ai inscrit à un CAP de peintre en bâtiment. » C'est la déception. Pourtant, une idée s'invite, solide, coriace, dans le cœur d'Alain : il ne s'arrêtera jamais de peindre.

CAP de peintre en bâtiment puis de peintre en décor en poche, ce tourangeau d'origine créera des décors pour Disney dans une entreprise de Saint Jean de Braye, puis dans une entreprise de peinture neuvilleoise. Il sera éducateur aussi, pendant 19 ans, auprès des jeunes au sein d'une Maison d'enfants à caractère social à Saint Jean de la Ruelle. C'est là qu'il rencontre sa future épouse, Béatrice. Un jour dans son bureau, il est question de la fête de Noël pour les enfants. Olivier, un collègue, parle de Claude Monet et de son tableau « Les femmes au jardin ». Alain lance : « Si vous voulez, je le fais. » Chiche ! Pari tenu, quelques temps plus tard, il revient avec une copie du tableau. La peinture reprend une place dans la vie d'Alain.

Aujourd'hui, elle prend toute celle de son double garage à Gallerand, où il conçoit ses œuvres et passe une grande partie de son temps, blouse blanche tâchée de peinture sur le dos. Alain aimerait un atelier plus grand. Aussi grand que toutes ses idées. En attendant, il cherche comment surprendre ses clients. Il quête ce détail qui déclenchera un « Aaah ! » ou un « Oooh ! » de joie. En bas à droite de ses créations, il appose une signature singulière. « Je n'arrive pas à signer « OUZILLEAU ». C'est trop long et puis ce « z » là, ça fait tache, ça dépasse. J'ai décidé de signer ROUVRE. C'est le nom de jeune fille de Béatrice. Je suis allé demander son autorisation à mon beau-père et

il me l'a donnée ! » Alors voilà, Alain OUZILLEAU signe ROUVRE. Peut-être cette histoire de « z » qui dépasse n'est-elle qu'une façon de plus pour l'artiste de se cacher. Derrière les plus grands peintres de notre histoire, derrière ses décors et ses histoires, derrière un nom qui est un peu le sien mais pas complètement quand même. Créer de grands décors pour détourner le regard de soi : « C'est vrai que je préfère mettre de la lumière dans mes peintures et rester dans l'ombre. » Il est partout autour de nous pourtant – sur les vitrines des commerçants de Neuville-aux-Bois, dans votre restaurant « Le Lancelot » à Chilleurs-aux-Bois, sur le fronton d'une mairie, dans la salle d'un mariage, sur les murs de vos salons, mais vous ne le voyez jamais. Il endosse sa blouse, chaque jour ces temps-ci à l'approche des fêtes, ce moment de l'année où les vitrines se parent de leurs plus beaux atours, et il peint, il peint, il peint. Des trompe-l'œil, des paysages sur-mesure peuplés de symboles, des faux gâteaux, des faux chiens, des faux portails, des faux décors, il dit qu'il est « Monsieur Faux ». Il ne faudrait pas plus de mots mais des images pour vous montrer toute la diversité de son travail pour habiller les murs, les vitrines et les espaces des autres. Dans son salon trône même une grande tablette de chocolat « Wonka » qu'il a créée pour la vitrine d'une esthéticienne. « En ce moment, je travaille pour la vitrine d'une pharmacie. Le client m'a donné carte blanche sur le thème de La Belle et la Bête. » Une carte blanche que l'artiste remplit vite, vite, de toutes ses idées et toutes ses couleurs.

Retrouvez les œuvres d'Alain sur Instagram : @alouzilleau

Horaires de la mairie

Accueil ouvert au public

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi**
8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	9h00-12h00
	14h00-17h00*			14h00-17h00*	

* vacances scolaires : fermé les Après-midis

** les 1er et 3ème samedi de chaque mois

Fermeture au public : Merci de laisser un message vocal sur le répondeur, nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

N° d'astreinte uniquement réservé aux urgences techniques

LIGNES DIRECTES DU SECRETARIAT

État civil, Scolaire et périscolaire, CCAS, Citoyenneté

M^{me} LAINÉ Elodie :

02 38 39 87 06 ou mairie@chilleursauxbois.fr

Urbanisme, Cimetière, Associations et Manifestations

M^{me} BIGOT Julie :

02 38 39 28 04 ou accueil.mairie@chilleursauxbois.fr

Service technique et Espaces verts

M^{me} DÉTALLE Martine :

02 38 39 28 09 ou service.technique@chilleursauxbois.fr

Secrétariat Général, Ressources Humaines, Finances

M^{me} TRESSENS Sophie :

02 38 39 28 02 ou secretariat.mairie@chilleursauxbois.fr

Location salle de la Cour Gauthier

mairie@chilleursauxbois.fr

CONTACTS UTILES

Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP)

(centre de loisirs, urbanisme...)

02 38 32 76 10 ou www.ccdp.fr

OAPI (eau et assainissement de la CCDP)

02 38 30 60 46 ou oapi@ccdp.fr

SITOMAP Pithiviers (collecte des déchets, bacs containers...)

02 38 32 76 20 ou sitomap@sitomap.fr

SICAP (service client, souscription contrat électricité)

02 38 32 77 77 ou contact@sicap-pithiviers.net

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (Trésorerie de Pithiviers)

02 38 30 91 50 ou sgc.pithiviers@dgfip.finances.gouv.fr

FAMILLES RURALES CHILLEURS-AUX-BOIS

(service à la personne)

02 38 65 48 77 ou sap.loiret@famillesrurales.org

MARPA LES CHARMILLES (résidence pour personnes âgées)

02 38 30 46 15 ou marpalescharmilles45@outlook.com

FRANCE SERVICES

(aide administrative itinérante, le mardi de 14h à 17h en mairie)

Avec ou sans RDV : 02 38 40 52 60 ou mdd.pithiverais@loiret.fr

RÉMI CENTRE VAL-DE-LOIRE

(transports lignes régulières et scolaires)

0 806 70 33 33 ou www.remi-centrevalde Loire.fr

ANTS (carte d'identité, permis de conduire, carte grise...)

www.ants.gouv.fr

Site officiel de l'Administration Française www.service-public.fr

SALLES ASSOCIATIVES

Salle de la Forestière – Mme TARRON Sylviane : 06 52 20 16 08

Salle Jeanne d'Arc – M. BOUDIN Jean-Claude : 06 70 77 36 32

Informations générales

Départs du service technique

Après 2 ans passés au service technique en tant qu'apprenti, Enzo vient de quitter les services municipaux. Nous le remercions pour son investissement durant ces 2 années et lui souhaitons une bonne continuation dans son parcours professionnel.

Nous souhaitons également une bonne retraite, bien méritée, à Jean-Damien qui avait été recruté au service technique pour une durée d'un an. Son engagement et sa joie de vivre vont nous manquer.



Permanences ABF

Une permanence de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) est organisée en Sous-Préfecture de PITHIVIERS à la date suivante :

- Jeudi 23 janvier 2025 de 9 h 30 à 12 h 30.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter la Communauté de Communes (CCDP) au 02.38.30.85.13 ou à l'adresse mail suivante : cinl-ads@ccdp.fr

Pour mener à bien votre rendez-vous, nous vous invitons à constituer un fond de dossier à présenter à l'Architecte (plans, photos, devis, etc...).

Taille des haies & des arbres

La coupe des branches d'arbres, arbustes ou haies vous appartenant et qui avancent sur le domaine public est de votre responsabilité.

Il en est de même pour les éléments se trouvant sur votre propre terrain gênant le voisinage.

Nous vous demandons d'entretenir régulièrement vos plantations pour éviter tout risque de chutes pouvant engager votre responsabilité.

Salon de beauté

ESTHETIQUE . COIFFURE . ONGLERIE



Dans un monde où le bien-être et la beauté prennent une place prépondérante, nous sommes ravis d'annoncer l'ouverture d'un nouveau salon de beauté, Place de Romand, qui saura répondre à toutes vos envies de beauté. Ce lieu unique rassemble Sarah la prothésiste ongulière, Mélanie-Rose, l'esthéticienne et Carine, la coiffeuse, créant ainsi une synergie parfaite pour un moment de détente et de transformation.

Une Équipe de Professionnels Passionnés :

Prothésiste Ongulière : Sarah, experte en ongles, vous accueille pour des soins personnalisés, allant des manucures classiques aux extensions d'ongles. Grâce à des produits de haute qualité et des Nails arts à la main, elle sublime vos mains tout en veillant à leur santé.

Esthéticienne : Mélanie-Rose, experte visage diplômée, propose une gamme complète de soins du visage, des épilations, en passant par la mise en valeur des cils et des sourcils. Elle met à profit son expertise pour vous sublimer.

Coiffeuse : Pour compléter votre mise en beauté, Carine, coiffeuse talentueuse, vous conseille sur les coupes, colorations et coiffures tendance. Que vous souhaitiez un relooking total ou simplement un rafraîchissement, elle réalise vos souhaits avec créativité.

Lieu de Détente et de Bien-Être situé sur la place de Romand, le salon a été conçu pour offrir une ambiance apaisante, propice à la relaxation. Chaque espace est décoré avec soin, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante, où les clients peuvent profiter d'un moment de pause, loin du stress quotidien.

Pour rester informé de leurs actualités, des offres exclusives et des horaires d'ouvertures :

- Facebook page Mélanie Rose Instagram @mllemelanierose 07.65.73.02.38

- Facebook et Instagram sarah LX Nails 06.29.46.57.98 - Facebook et Instagram Aftercoiff 02.34.00.32.40

Nouvelle entreprise



Gledic Développement est une agence de communication et web qui vient de s'installer au 1 Place de Romand. Spécialisée dans une large gamme de services, elle accompagne les entreprises dans leur transformation digitale avec des solutions sur-mesure adaptées à leurs besoins.

Ses services incluent entre autres, la création, la maintenance et l'hébergement de sites internet, la publicité en ligne, le développement de solutions personnalisées.

En plus de ces services, Gledic Développement propose également la réparation de matériel mobile et informatique, offrant ainsi une solution complète pour tous les besoins numériques.

Gledic Développement

1 Place de Romand - 45170 CHILLEURS-AUX-BOIS

Mobile : 07 84 56 47 22 - dev.gledic@gmail.com - dev-gledic.com

Le Baraka

Karine a repris en septembre dernier le bar-tabac-presse de la Place de Romand, désormais dénommé « Le Baraka ». Affichant un goût prononcé pour le contact et disposant d'une solide expérience dans le commerce, elle accueille les clients avec son large sourire et son accent chantant.

Originaire de la vallée du Rhône et exerçant auparavant dans la Sarthe, Karine est secondée par Aurélien, bien connu des Chilleurois et avec qui une relation de confiance s'est tout de suite instaurée.

Le duo propose de nombreux services à la clientèle (Terrasse, Française des Jeux, PMU, vapotage, boissons à emporter ...) et a de nombreux projets que nous vous communiquerons prochainement.

Situé au 33 Grande rue, Place de Romand, « Le Baraka » est ouvert :

Du mardi au vendredi de 6 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 7 h à 20 h.

Le dimanche de 7 h à 13 h.



Du nouveau au salon « Au Fil de l'Hair »

Afin de répondre à une demande croissante de la clientèle, Christelle a engagé Julia qui a rejoint le salon à la mi-octobre. Son arrivée va lui permettre de développer son offre avec un nouveau service « Barbier » (barbe courte ou longue, rasage complet, barbe rituelle, coupe dégradée à blanc, forfait avec shampoing, coupe et coiffage ...). Attentive aux attentes de ses clients et dotée d'une belle dextérité, Julia dispose d'une solide expérience en la matière.

Les clients peuvent prendre rendez-vous en ligne sur le site internet :

<https://www.planity.com/au-fil-de-lhair-45170-chilleurs-aux-bois>.

Ils découvriront, à cette occasion, la nouvelle décoration du salon.

Au Fil de l'Hair / 33 bis Grande Rue

02.38.39.85.07 / Page Facebook : aufil.delhair



Agnès LPG

Agnès LPG vous propose au sein de son cabinet situé 3, place de Romand des soins et des cosmétiques de très haute recherches scientifiques et efficacité.

Grace à sa formation et ses excellents résultats, la société LPG l'a choisie comme ambassadrice du Loiret pour découvrir et acquérir leur dernière innovation : l'appareil CELLU M6 INFINITY® qui est le fruit d'une ingénierie R&D ultra-avancée.

Il est dédié aux soins endermologie® CORPS (minceur, cellulite, fermeté), VISAGE (anti-âge, éclat, hydratation, prévention...) et BIEN-ÊTRE (drainage lymphatique, vitalité, relaxation, récupération musculaire...).

Ses nouvelles têtes de traitement délivrent une mécanisation tissulaire inédite pour réveiller l'activité cellulaire endormie (fibroblastes, adipocytes, cellules endothéliales), naturellement, sans agression ni effet secondaire. Ses actions sont optimisées.

Vous êtes invités à vous renseigner auprès d'Agnès au 06.36.66.65.74, le bilan de vos besoins est offert. Les promotions les plus avantageuses de l'année seront proposées à l'occasion du Black Friday et pour Noël, des coffrets cadeaux enchanteront tout le monde.

Suivez Agnès LPG sur Instagram et facebook LPGagnès cellu.

La boîte aux lunettes

La boîte aux lunettes, Place de Romand, un magasin à l'ambiance chaleureuse et aux vitrines fascinantes, tenu depuis 2012 par Natacha.

Qualité et production locale sont au rendez-vous avec une sélection de modèles exclusivement fabriqués en France. Lunettes de vue, de soleil, de sport... Quel que soit votre besoin, Natacha vous conseille le matériel optique idéal.

Votre opticienne est une réelle spécialiste en contrôles visuels, en troubles de la réfraction, en adaptation de lentilles et en vision de l'enfant. De nombreux services : Tiers payant, garanties adaptation, facilités de paiement et même livraison ou encore déplacement à domicile.

Depuis 1999, son engagement pour votre santé ne fait que croître et ses convictions dépassent même les portes du magasin. En effet, cette experte de la vue s'investit activement auprès du Lions Club pour promouvoir une santé accessible à tous.

À la recherche d'une paire de lunettes de créateur à la pointe de la mode ? Besoin de conseils personnalisés ? N'attendez plus, réservez votre créneau en ligne chez la Boîte aux Lunettes.

OC OPTICISME

La Boîte Aux Lunettes

Opticien - Lunetier
8, place de Romand
Chilleurs-aux-Bois
02 38 30 15 23

EXCLUSIVITÉ
CONTRÔLE DE VOTRE VUE
SUR RENDEZ-VOUS

Tiers Payant Mutuelle

Lentilles et produits d'entretien

Piles et produits d'entretien pour appareils auditifs

Vente, livraisons et réparations à domicile

EXPERT EN SANTÉ VISUELLE

Votre Opticienne Natacha aux soins pour vos yeux



Les Fêlés Centr'raid

Dans le Chilleurs Info du mois de juin, nous vous avons parlé de l'association Les Fêlés Centr'raid et de l'équipage composé d'Enzo JACQUET (Apprenti au service Espaces Verts de notre Commune), 19 ans, Pauline SERRANO, 20 ans et Juliette BASSET, 23 ans.

L'équipage a fait escale dans plus de 20 pays, rencontré les populations locales et distribué des fournitures scolaires et du matériel sportif pour réanimer les liens de solidarité.

Une expérience folle que notre apprenti, Enzo a pu découvrir, avec un véhicule portant les couleurs de notre Commune !

En septembre, il a rejoint une entreprise spécialisée paysagiste pour renforcer son cursus scolaire et professionnel. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.





DÈS 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE





Le recensement militaire à l'accueil de la mairie, c'est :

- Le CERFA n°10870*05 à compléter ;
- Les documents à présenter : pièce d'identité du jeune, justificatif de domicile et copie du livret de famille.

Une fois l'enregistrement effectué par la mairie, une attestation de recensement vous est délivrée.

Convocation à la journée de défense ?
Un délai de 3 à 4 mois est nécessaire pour obtenir une place à la JDC. La convocation est envoyée par courrier ou par email.

Tenez-vous informés !
Sur le site du Ministère des Armées ou www.presaje.sga.defense.gouv.fr

Et obtenez toutes les informations sur la Journée Défense et Citoyenneté auprès de la permanence d'Orléans au 09 70 84 51 51 ou par email à csnj-orleans.contact.fct@intra.def.gouv.fr



Scannez-moi !

Mairie de Chilleurs-aux-Bois
42 Grande Rue
Tél. 02 38 39 87 06
mairie@chilleursauxbois.fr



Pour toutes vos démarches, l'animatrice vous accueillera le mardi après-midi de 14h00 à 17h00.

2 AGENTS
vous accompagnent



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :





UNE QUESTION CONCERNANT VOTRE MAISON ?

Un numéro unique :
02 38 81 37 17
SERVICE GRATUIT, À VOTRE ÉCOUTE

OUVERT À TOUS :
locataires ou propriétaires

Accompagnements personnalisés / Conseils
Sensibilisation aux économies d'énergie
Conseils juridiques financiers, fiscale
Travaux, réhabilitation, adaptation
Lutte contre l'habitat insalubre
Subventions / Financements

Contactez la Maison de l'Habitat dès le début de votre projet !



MAISON DE L'HABITAT

33 boulevard d'Orléans, 41300 Figeassas
Tél. 02 38 81 37 17 mh@intra.def.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE (hors jours fériés)

Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi au jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 16h

Des accueils sur rendez-vous sont possibles à Bourges les Galvandes, Bourges la Vallée, Chilleurs-aux-Bois, Ménétréol-sur-Loire, Ménétréol, Palaiseau de Serravallo.

Nouveau bureau à partir du 1^{er} octobre 2024

Permanences accessibles au 40 Grande Rue

➤ France Services

Toutes démarches administratives (impôts, sécurité sociale, ...)

Tous les mardis de 14h à 17h (avec ou sans RDV)

☎ 02 38 40 52 60

➤ Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou de formation

Le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h (sur RDV)

☎ 02 38 30 78 06

➤ Maison de l'Habitat

Accompagnement personnalisé financements, économies d'énergie, subventions, travaux, habitat insalubre...

Le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h30 (sur RDV)

☎ 02 38 81 37 17

➤ ADS du Loiret

Accueil social de proximité, difficultés financières, alimentaires ou de logements, accès au droit de la famille et de l'enfant...

Le 1^{er} et 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (sur RDV)

☎ 02 38 40 52 17

MISSION LOCALE DU PITHIVERAIS
UNE SEULE ADRESSE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
DE 16 À 25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE
Emploi, formation, mobilité, orientation, projet professionnel, logement, mobilité...

UN LIEU GRATUIT CRÉÉ POUR LES JEUNES

MISSION LOCALE DU PITHIVERAIS
45300 PITHIVIERS
4070 CHILLEUX-AUX-BOIS

CHILLEUX-AUX-BOIS
à la Mairie
40 Grande rue
45170 CHILLEUX-AUX-BOIS

sur rendez-vous au :
02.38.50.19.00
2ème mardi matin
de chaque mois
09h30-12h

1 centre Madeleine Rolland
45300 Pithiviers
ml.pithiverais@orange.fr
0238307806

MISSION LOCALE
PITHIVERAIS

Suivez-nous sur nos réseaux :

Sécurité Routière



À PIED, À VÉLO, À TROTTINETTE SOYEZ SÛRS D'ÊTRE VISIBLES



La France est engagée dans un grand mouvement pour économiser l'énergie. Moins d'éclairage public de nuit, c'est bon pour la planète alors pour accompagner le mouvement, augmentez votre visibilité.

- Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétro réfléchissants.
- Traversez aux passages piétons et redoublez de vigilance.
- Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants.

Quand l'éclairage baisse,
je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Circulation et stationnement aux abords de l'école maternelle

Nous enregistrons encore beaucoup d'incivilités aux abords de l'école maternelle, en particulier rue du Vivier. De part et d'autre de l'entrée a été mise en place une zone dite de rencontre.



Nous vous demandons de respecter cet espace partagé qui donne une priorité absolue aux piétons, avec une vitesse des véhicules limitée à 20 km/h, c'est-à-dire roulant « au pas » et avec grande vigilance.

Dans cette zone, les règles de stationnement doivent être particulièrement respectées avec en particulier aucun stationnement en dehors des emplacements aménagés.

Rue de la Boulangère, les emplacements réservés aux bus ainsi que les trottoirs ne peuvent être utilisés pour le stationnement. Des espaces matérialisés sont disponibles devant le parc de la Rouche ou route de Gallerand, derrière l'église.

Par civisme et sécurité pour les enfants, nous vous remercions de respecter ces préconisations.

Portrait de pompiers



SECONDE CLASSE
Noémie GRANDIDIER

Prénom : Noémie

Nom : GRANDIDIER

Âge : 29 ans

Situation familiale : pacsée à Pierre et maman de Roméo, un chien Beauceron de 4 ans

Métier : coach sportif à son compte depuis 2017. Noémie intervient en entreprises ou auprès des particuliers dans sa propre salle www.noemiemandidier.com

Grade : Seconde classe

**BRÈVES DE
L'AMICALE**

BIENTÔT LES CALENDRIERS

Un grand merci aux 42 annonceurs qui nous ont soutenus cette année pour réaliser notre traditionnel calendrier. Vous découvrirez très prochainement leur identité puisque nous lançons nos tournées dès le début du mois de décembre. Pour rappel, vos dons pour les calendriers permettent d'améliorer la vie de vos pompiers volontaires au sein de la caserne ainsi que notre cohésion.

Merci d'avance à vous et à très bientôt !

Chilleuroise depuis ?

Depuis 2020. Je suis née dans les Yvelines mais j'ai grandi à la campagne avant de vivre quelques années à Nice et à Orléans pour mes études. Je suis arrivée à Chilleurs-aux-Bois par amour. Lorsque nous avons souhaité acheter une maison à rénover, après plusieurs recherches, la longère familiale de Pierre à Chilleurs remplissait tous nos critères. C'était parti pour trois années de travaux !

Sapeur-pompier volontaire depuis ?

Je suis opérationnelle depuis la fin juin 2024. J'y pensais depuis des années mais je voulais rejoindre une caserne de village. J'ai donc attendu de quitter Orléans. Quand les pompiers de Chilleurs sont venus frapper à notre porte pour les calendriers, mon conjoint en a profité pour leur dire que cela m'intéressait. J'ai écrit une lettre pour expliquer mes motivations et le processus a été lancé.

Pourquoi vous êtes-vous engagé en tant que sapeur-pompier volontaire ?

De façon très simple : pour aider. J'ai le sentiment de poursuivre le même objectif que dans mon métier de coach santé mais avec d'autres moyens. Proposer mon aide est quelque chose de naturel dans ma vie. Je poursuis cela avec les pompiers. C'est une façon aussi de prendre ma place dans la commune en étant utile à ceux qui y vivent comme moi. Pour être honnête cependant, je ne savais pas à quoi m'attendre. Tant que l'on n'est pas confronté réellement aux situations, on ignore si cela va nous convenir ou pas. Depuis, je sais que lorsque je mets mon uniforme, mon état d'esprit change et je fais ce que j'ai à faire pour aider, sans me soucier de mes propres réactions ou états d'âme.

Que trouvez-vous de plus beau dans cet engagement ?

Je suis très touchée par l'esprit d'équipe et la façon dont chacun prend soin de ses coéquipiers. Lors de ma première intervention pour un accident de voie publique, mon chef d'agrès m'a proposé de rester dans le véhicule en attendant d'aller constater l'état de la victime. C'était une façon très belle et très rassurante de m'accompagner.

Le plus dur ?

Le coup d'adrénaline lorsque ça bippe ! Les pompiers professionnels qui font des gardes postées savent à quoi s'attendre. Pour nous, il est possible que nous ne décalions pas pendant nos gardes. En conséquence, nous planifions des choses et quand le bip sonne, il faut abandonner subitement tout ce que l'on avait prévu !

Votre souvenir le plus fort ?

Je trouve mon plaisir dans le fait de parler avec les victimes, de les rassurer, leur expliquer ce qui se passe et va se passer. J'aime l'humain et je pars du principe que lorsque quelqu'un appelle les pompiers, c'est qu'il ne sait pas comment faire autrement. Je ne cours pas après les interventions spectaculaires. Participer aux cérémonies commémoratives est un moment que j'apprécie aussi. Je trouve que notre place y est belle et que cela a beaucoup de sens.

Une fierté à partager ?

Si mes proches ont un jour besoin d'appeler les pompiers, j'espère qu'ils seront pris en charge par des personnes gentilles et respectueuses. J'essaie d'être cette personne pour celles et ceux qui habitent Chilleurs et qui ont besoin d'aide. Je suis fière aussi de voir notre solidarité et notre entraide au sein de la caserne. Notre engagement nous rapproche et je sais qu'en cas de problème, je peux appeler n'importe lequel de mes coéquipiers et qu'il répondra présent pour moi.

CCAS

Dans son plan d'actions 2012-2015, la Croix Rouge Française avait donné de nouvelles orientations et notamment celle « d'aller vers ».

Dans cet objectif, la Délégation du Loiret a travaillé sur la mise en place d'une Croix Rouge sur roues qui irait à la rencontre des populations, ce qui a donné le jour au 1er septembre 2012 du « Carré Rouge Mobile ».

Il s'agit d'un camping-car aménagé qui va à la rencontre des populations en zone rurale du département du Loiret.

A ce jour, le Carré Rouge Mobile est présent dans 11 communes du département à raison d'une demi-journée tous les 15 jours dans chacune d'entre elles.

Le Carré Rouge Mobile a pour objectif premier d'apporter un service novateur aux personnes, dans un espace confidentiel. Les missions principales sont l'accueil, l'écoute, l'orientation vers les dispositifs adaptés, l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire...



SECOURS POPULAIRE
Tout ce qui est humain est nôtre.

Une permanence d'accueil mobile du Secours Populaire.

une fois par mois, la **SOLIDARIBUS**

Le 05/12/2024
De 9h45 à 12h30
A Chilleurs-aux-Bois
- Domaine de Chamerolles 9h45-10h45
- Parking Cour Gauthier 11h00-12h30

Venez nous voir !

- lieu de rencontre
- accès aux droits
- connexion wifi et imprimante
- aide alimentaire
- lieu d'échange

80 Rue Pierre Salles - 41770 SAINTE
+33 2 38 98 52 46

Banque Alimentaire du Loiret

Nous avons besoin de vous !

Aidez nous à proposer des produits diversifiés et de bonne qualité
(Pas de produit frais)

Soutenez notre action sur www.banquealimentaireloiret.org

Ne prenez pas de pitié, nous sommes tous égaux.

Carré Rouge MOBILE

habillage bébé, vêtements bébé, produits d'hygiène bébé, matériel administratif

Nous sommes à votre écoute

Pour ne pas vous déplacer ?
Nous venons à votre rencontre
Contactez-nous 06 66 54 98 09

A Chilleurs-aux-bois, parking de la cour Gauthier (en face de l'Eglise)

Les Mardis, de 13h30 à 14h30 :
- 19 Novembre
- 3, 17 et 31 Décembre

Domaine de Chamerolles : de 14h30 à 15h30

Scolaire

Intervention pompiers à l'école élémentaire Pierre de Ronsard

Jeudi 10 octobre, deux sapeurs-pompiers, M. Nicolas THIERRY (1ère classe) et M. Clément LEFEBVRE (Caporal), sont intervenus à l'école élémentaire Pierre de RONSARD dans le cadre d'une sensibilisation aux gestes de premiers secours. Tous les élèves ont pu en bénéficier.

Pour chacune des 5 classes, les interventions étaient adaptées à leur âge. Ils ont pu découvrir le métier et l'engagement d'un sapeur-pompier, poser des questions et pratiquer certains gestes de secours.

Tous les élèves et l'équipe enseignante remercient leur écoute, leur disponibilité et leur partage de leurs savoirs (-faire).



INSCRIPTIONS PS - ÉCOLE MATERNELLE

A compter de la rentrée scolaire 2025-2026, l'école maternelle accueillera les enfants ayant 3 ans révolus au 31 décembre 2025.

Nous vous demandons de bien vouloir vous manifester auprès de la Mairie avant le 28 février 2025 au 02 38 39 87 06 ou par email à mairie@chilleursauxbois.fr

Lors de l'inscription, merci de bien vouloir vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Une attestation CAF

À l'issue du rendez-vous, un certificat d'inscription vous sera remis afin de prendre contact auprès de Mme LEGRAND, Directrice de l'école maternelle, en appelant au 02.38.39.81.01 (le lundi et jeudi, après 16 h 15) ou par courriel à ecm-chilleurs-aux-bois@ac-orleans-tours.fr et ainsi finaliser l'inscription à l'école maternelle.



13 AOÛT 1944
13 AOÛT 2024
Chilleurs se souvient



Mardi 13 août, un vibrant hommage a été rendu aux maquisards tués sur notre commune, 80 ans auparavant, au lieu-dit « Les Châtaigniers » alors qu'ils s'étaient engagés dans la Résistance au service de notre liberté.

Une exposition était visible toute la journée du mardi à la cour Gauthier ainsi que des voitures anciennes sur le lieu du recueillement.



ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE
Cérémonie commémorative

Octobre rose

NOVEMBER

November

Chilleurs se mobilise



Forum des associations et marché des producteurs, 6 septembre



Marché du 6 septembre 2024

Marché du 6 septembre 2024 :

Animations par les « Tribardeurs du Castelet » et les fanfares l'Avenir et l'Alouette.



Après les vacances, vous avez été nombreux à venir nous retrouver sur le marché le vendredi 6 septembre pour partager un moment de convivialité et profiter de la présence des associations sportives et culturelles de notre commune, pour glaner des informations et pourquoi pas s'inscrire dans un club sportif ou une association.

Une rentrée toute en douceur et en musique grâce à la participation du groupe « Les Tribardeurs du Castelet » et les fanfares de « l'Avenir et de l'Alouette » qui nous ont accompagnés jusqu'à la tombée de la nuit.



Marché de Noël

2024

Producteurs locaux et
artisans créateurs

DIMANCHE

10:00 **01^{er}** 18:00

DÉCEMBRE

Restauration
sur place

Tables à
disposition

Visite du
Père-Noël

Activités enfants :
dessin, atelier maquillage, pêche à la ligne

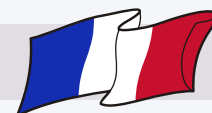
**COMPLEXE SPORTIF GYMNASSE
CHILLEURS-AUX-BOIS**

locavore.chilleurois@gmail.com

établi par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 1er décembre 2024, nous vous retrouverons pour notre marché de Noël. De 10 h à 18 h, cinquante-cinq exposants seront présents dans la salle des Sports Bernard THOMAS, et vous feront découvrir leurs produits festifs et leurs créations artisanales, une occasion à ne pas rater pour préparer les cadeaux de Noël. Dans une ambiance festive et décontractée, propre à la saison, des animations vous seront proposées : atelier dessin, maquillage, pêche à la ligne, manège, pour n'en citer que quelques-unes. Il va sans dire qu'il vous sera possible de vous restaurer sur place et de remettre vos lettres au Père Noël qui sera, bien évidemment, présent parmi nous.

A cette occasion, nous aurons l'honneur d'accueillir Baptiste et Sonja, Champions du Monde Amateur de Salsa et Bachata 2022 qui nous feront partager leurs chorégraphies de Salsa à 15 h et de Bachata à 16 h, des spectacles à ne pas manquer dans la salle de danse du gymnase !



Conseil du 25 juillet 2024

Personnel communal : création de poste.

Suite à la nomination d'un agent en tant que stagiaire, il y a lieu de créer au 1er septembre 2024, au sein de la filière Animation, un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet de 20/35ème.

Demande de subvention concernant l'extension de l'éclairage public suite à l'aménagement du parking du 13 août.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'opération d'aménagement du parking du 13 août doit se réaliser cette année. Outre les travaux de terrassement, il convient d'étendre le réseau de l'éclairage public avec la pose d'un candélabre. Le devis proposé par ISI ELEC est d'un montant de 3 682,00 € HT, soit 4 418,40 TTC.

Le Conseil Municipal souhaite également compléter le dispositif de vidéoprotection dans ce secteur en installant une caméra à 3 objectifs. Le montant proposé par ISI ELEC s'élève à la somme de 4 222,18 € HT, soit 5 066,61 € TTC. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

SOLLICITE une demande de subvention auprès du SIERP au titre de l'année 2024 pour l'extension de l'éclairage public.

RETIENT l'entreprise ISI ELEC, 5 Impasse de la Garenne à SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL, pour réaliser l'ensemble de ces travaux pour les montants suivants :

- Éclairage public – 1 candélabre 3 682,00 € HT
- Vidéoprotection – 1 caméra 4 222,18 € HT

Bail emphytéotique avec VALLOIRE HABITAT pour les logements situés 2 et 4 Rue du Vivier

La Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS a consenti un bail emphytéotique d'un ensemble de logements situés 2 et 4 Rue du Vivier, pour une durée expirant le 31 décembre 2037. VALLOIRE HABITAT a indiqué que ces logements nécessitaient des travaux de réhabilitation ayant pour objet de passer l'étiquette DPE (Diagnostic de Performance Energétique). Ces travaux comprennent principalement l'isolation des combles, la mise en place de VMC, l'installation de chaudière à conduction double service individuelle et d'un réseau de distribution de chauffage.

Pour financer le coût de ces travaux, VALLOIRE HABITAT doit souscrire des emprunts d'un montant de 107 611,00 €, dont les échéances se situent en 2048 (prêt de 24 ans) et pour lesquels le cautionnement de la Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS a fait l'objet d'une délibération concomitante. Cette échéance nécessite une prorogation du bail emphytéotique jusqu'à l'échéance de l'emprunt, soit jusqu'au 31 décembre 2048.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de consentir à VALLOIRE HABITAT, en contrepartie de l'engagement de réaliser les travaux évoqués ci-dessus, une prorogation du bail emphytéotique des logements situés 2 et 4 Rue du Vivier, jusqu'au 31 décembre 2048 à charge pour VALLOIRE de supporter tous les frais inhérents à cette opération,

Demande de subvention complémentaire de l'école élémentaire Pierre de Ronsard

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de l'école élémentaire Pierre de Ronsard pour obtenir une subvention complémentaire au titre du budget alloué en 2024 pour les transports scolaires. La somme allouée cette année avait déjà été augmentée, passant de 2 973 € à 3 200 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'ACCORDER à l'école élémentaire une subvention complémentaire de 600 €, soit un montant total de 3 800 € pour l'année 2024.

Redevance d'Occupation du Domaine Public 2024 pour les ouvrages de distribution de gaz – GRDF.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément au décret n° 07-606 du 25 avril 2007. Aussi, GRDF versera à la collectivité une redevance d'un montant de 507 € au titre de l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le montant de la redevance pour l'année 2024.

Parcours de santé : Acquisition d'équipements urbains.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux du Parcours de Santé sont terminés. La collectivité souhaite installer du mobilier urbain pour finaliser cette opération ainsi qu'une table de ping-pong, qui viendrait compléter les jeux. Des devis ont été demandés pour l'acquisition des différents mobiliers (poubelles, borne hygiène, bancs, table pique-nique...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 1 abstention, DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise COMAT ET VALCO pour un montant de 4 682,00 € HT soit 5 618,40 € TTC.

Décision d'accord de principe pour une subvention au Festival des Orgues en Pithiverais .

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le 10ème Festival des Orgues en Pithiverais se tiendra en 2025 sur 8 communes : ASCHERES-LE-MARCHE, AUXY, BEAUNE-LA-ROLANDE, BELLEGARDE, BOYNES, CHILLEURS-AUX-BOIS, PITHIVIERS ET PUISEAUX. Les concerts se dérouleront du 27 septembre au 19 octobre 2025. La date de concert sur la commune de CHILLEURS-AUX-BOIS n'est pas connue à ce jour.

Le Conseil Municipal, comme à chaque organisation du Festival des Orgues, DÉCIDE à l'unanimité, sur le principe d'ACCORDER à l'association « Les Amis de l'Orgue » une subvention exceptionnelle pour cette manifestation. Le montant sera à déterminer au début de l'année 2025.

Plantation par un administré d'une haie champêtre sur un ancien chemin communal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier des Consorts GOUÉFFON-GRANDIDIER en date du 18 juillet dernier concernant une demande de plantation d'une haie arbustive sur le domaine communal, en bordure de leur parcelle sise à Ronville.

Cette parcelle, qui est en prairie, jouxte un ancien chemin communal. Les propriétaires souhaiteraient masquer la vue de la Route Départementale en implantant une haie champêtre semi arborée. L'acquisition des différents végétaux, la plantation et l'entretien de la haie arbustive seront à leur charge exclusive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 2 abstentions, DÉCIDE D'AUTORISER la plantation d'une haie champêtre semi arborée sur le chemin rural jouxtant la parcelle ZI 134, l'acquisition des végétaux et l'entretien restant à la charge exclusive des Cts GOUÉFFON-GRANDIDIER.

Aménagement paysager du cimetière communal : Devis pour étude.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de la collectivité de végétaliser le cimetière communal. Ce projet, à moyen terme, permettrait le remplacement d'anciens végétaux (buis) et d'embellir le cimetière communal à différents endroits. Aussi, la commission communale Cimetière s'est réunie pour mener une réflexion sur les possibilités les plus adaptées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander à un prestataire de réaliser une étude sur le projet. Des devis ont été demandés. L'atelier des Mille Temps propose de réaliser une étude, avec restitution écrite, qui définira les variétés d'essence à planter ainsi que les espaces végétalisés projetés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 contre, DÉCIDE de retenir la proposition d'étude de l'Atelier des Mille Temps pour un montant de 784,00 € HT soit 940,80 € TTC.

Affaires Diverses :

Urbanisme : Projet de modification simplifiée du PLU.

Un point d'avancement portant sur les modifications du PLU est apporté au Conseil Municipal. Sur proposition du service Urbanisme, il est évoqué la possibilité de mettre en cohérence les nouvelles mesures d'urbanisme pour la réglementation des annexes de surface inférieure ou égale à 12 m², des carports et des pergolas. Il est également proposé de revoir les contraintes sur les toitures et de revoir les emplacements de stationnement du midi dans certaines voies communales.

Restaurant Scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'adjoint technique en charge du restaurant scolaire, actuellement en congé maladie, a demandé sa mutation à compter du 26 août 2024. Le restaurant scolaire accueille jusqu'au 2 août et la dernière semaine d'août les enfants du centre de loisirs.

Par conséquent, la collectivité a fait appel à un prestataire de restauration collective pour la confection des repas de cet été pour le Centre de loisirs.

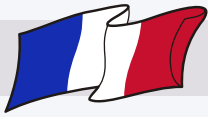
Une réflexion pour l'organisation du restaurant scolaire est à mener dès la rentrée scolaire.

Listes des classes à la rentrée scolaire 2024 – 2025

Cathy BARBIER informe le Conseil Municipal des effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2024 :

Elémentaire : 5 Classes avec 23 CP, 21 CE1-CE2, 20 CE1-CE2, 23 CM1-CM2, 23 CM1-CM2, soit 110 élèves.

Maternelle : 3 Classes avec 19 PS-MS, 18 PS-MS, 24 GS, soit 61 élèves.



Conseil du 12 septembre 2024

Choix des entreprises pour l'aménagement de la cour arrière de l'Agence Postale Communale.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les aménagements extérieurs, suite à la construction de l'agence postale communale en 2023, restent à réaliser. Un cahier des charges a été établi et a fait l'objet d'une consultation d'entreprises.

Après analyses, les offres les mieux disantes sont les suivantes :

TERRASSEMENT (Voirie, réseaux) : Ent. GROSSAIN pour un montant de 25 659,29 € HT, soit 30 791,15 € TTC.

MENUISERIES-(Portail Bois) : Ent. BORE (inclus dans devis GROSSAIN).

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont inclus dans la convention de partenariat avec les services de La Poste concernant la création d'une agence postale communale.

Lors de la signature de cette convention, une aide financière des services de La Poste a été allouée à la collectivité pour un montant total de 25 000 €, permettant ainsi de sécuriser l'accès aux personnels dédiés des services de La Poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de retenir les entreprises désignées ci-dessus et DEMANDE expressément que les devis soient validés par les services de la Poste et que soit confirmé l'accord de subvention d'un montant de 25 000 €.

Choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a donné lors de sa dernière réunion, un accord de principe au lancement des travaux d'aménagement du centre bourg. L'offre du Bureau d'études Cambium 17 avait été présentée au Conseil et il avait été convenu de délibérer lors de la séance de ce jour. Il convient donc de valider l'offre pour permettre le démarrage des études d'aménagement.

L'aménagement du bourg concerne la Place de Romand, la Rue du Vivier, la Rue des Granges et la Rue de l'Église. Cette offre qui concerne le projet d'espace public prévoit deux phases distinctes.

Conseil du 17 octobre 2024

Indemnité d'occupation du bureau par l'Association Familles Rurales « Soutien à Domicile »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de réévaluation de l'indemnité demandée à l'Association Familles Rurales "Soutien à Domicile", pour l'occupation d'un bureau appartenant à la Mairie, afin de couvrir les frais de chauffage, d'électricité et d'entretien.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE l'indemnité d'occupation de ce local, à 70 € par mois, soit 840 € pour l'année entière, à compter du 1er janvier 2025.

Subvention à l'association Choco-Château – Salon du chocolat 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil de la 7ème édition du salon Choco Château qui se déroulera les 19 et 20 octobre 2024 au château de Chameralles. L'Union départementale des pâtisseries du Loiret, UDPL demande un soutien financier pour cette manifestation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE D'ACCORDER une subvention pour cette manifestation à hauteur de 300 €.

Validation du Rapport Annuel Beauce Gâtinais Valorisation – BGV 2023.

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel du service public de l'exercice 2023 établi par Beauce Gâtinais Valorisation.

Après présentation de ce rapport et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le rapport annuel de l'exercice 2023 de Beauce Gâtinais Valorisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition du bureau d'études Cambium 17 de MONTARGIS, à hauteur de 6 % du montant des travaux estimé à 1 113 658,35 € HT, soit une rémunération de 66 819,50 € HT.

- VALIDE les missions préparatoires suivantes :

APD : 13 363,90 € HT

PRO : 16 036,68 € HT

ACT : 6 681,95 € HT (Cette mission étant à confirmer après les deux précédentes)

Soit un montant total de 36 082,53 € HT

Demande de subvention complémentaire de l'école maternelle.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de l'école maternelle qui sollicite une subvention complémentaire au titre du budget alloué en 2024 pour les transports scolaires. Monsieur le Maire précise que la somme allouée cette année était de 1 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'ACCORDER à l'école maternelle une subvention complémentaire de 300 €, soit un total de 1 800 € pour l'année 2024.

Bail emphytéotique avec VALLOIRE HABITAT pour les logements situés 2 et 4 Rue du Vivier.

La précédente délibération doit être annulée et remplacée. En effet, la date d'échéance du bail n'est pas 2048, soit son terme, mais 2048 + 2 ans, conformément aux demandes de garantie de Valloire Habitat. Il convient donc de reprendre une nouvelle délibération en précisant la date du 31 décembre 2050.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de consentir à VALLOIRE HABITAT une prorogation du bail emphytéotique jusqu'au 31 décembre 2050.

Les autres termes de la délibération restent inchangés.

Validation du Rapport Annuel GRDF 2023.

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel GRDF de l'exercice 2023 établi par Beauce Gâtinais Valorisation.

Après présentation de ce rapport et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le rapport annuel de l'exercice 2023 de GRDF.

Affaires Diverses

Restauration scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un Marché à Procédure Adaptée va être lancé pour le début d'année 2025 pour le cadre d'une mission de gestion partagée (mise à disposition d'un chef cuisinier et approvisionnement des denrées).

Étude trafic routier

Monsieur le Maire présente le compte-rendu des données transmises suite à l'étude de trafic routier dans le bourg.

Festival des orgues

L'organisation du Festival des Orgues 2025 souhaite, à l'occasion du 10ème anniversaire, que le concert de clôture du festival soit organisé à CHILLEURS-AUX-BOIS. Le concert aura lieu le 19 octobre 2025.

La participation financière de la Commune sera calculée selon les modalités des années précédentes, soit 30 centimes par habitant.

Colis de Noël

Marie-Pierre RENAUD présente les différents devis concernant les colis aux personnes âgées ainsi qu'aux agents communaux.

Affaires Diverses

Extension du cabinet médical

Le Conseil Départemental a adressé, en date du 31 juillet 2024, une notification d'une subvention maximale de 147 687 € pour l'extension du cabinet médical.

Restaurant scolaire

Pour faire suite au dernier Conseil Municipal, il est rappelé que la collectivité disposait de trois options pour le fonctionnement du restaurant scolaire, compte-tenu de la demande de mutation de l'agent officiant en tant que cuisinier :

- Recrutement d'un nouveau cuisinier.
- Passage en liaison froide.
- Passage en mode de gestion partagée (chef gérant in situ + approvisionnement des denrées et produits entretien).

Au cours des 2 premières semaines de la rentrée ainsi que pendant le centre de loisirs de cet été, les repas ont été fournis par la cuisine centrale de PITHIVIERS. Les repas vont à partir de la semaine prochaine être livrés par la société CONVIVIO pendant 2 mois.

Suite à cela, il a été décidé de retenir un mode de gestion partagée. En ce sens, il convient de mettre en place une consultation pour retenir un prestataire.

Commission communication

Nicolas SERGENT rend compte de la dernière commission communication du 3 septembre 2024. La commission a consulté des fournisseurs pour l'installation d'un panneau lumineux dans le bourg. Une prochaine commission est prévue afin d'avancer dans le choix du matériel et de son fournisseur.

Emplacements publicitaires

Bernard TARRON informe le Conseil Municipal que certains panneaux d'affichage publicitaires ont été retirés par les sociétés prestataires, les conventions étant arrivées à leur terme.

Un nouveau contrat peut être proposé par une société qui mettrait en place :

- 4 planimètres (avec une face dédiée à la collectivité)
- 3 panneaux à affichage libre.
- 2 figurines de prévention routière (traversée des enfants).

Les propositions seront examinées lors du prochain Conseil municipal.

Demande de création d'un abri par le COC Foot

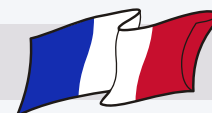
Cathy BARBIER et Bernard TARRON ont rencontré des membres de la Section Foot du COC qui souhaitent, à leurs frais, construire un abri en bois pour entreposer leur matériel. La collectivité se chargera des autorisations d'urbanisme.

Demande de miroir supplémentaire dans la salle de danse

Delphine PIGEAU demande si un miroir supplémentaire peut être installé dans la salle de danse. Bernart TARRON se charge du dossier.

Commission des chemins de randonnée

Gilles PIÉDOUX propose d'organiser une réunion de la commission des chemins de randonnée le 6 novembre 2024 à 20 h 30.



Conseil du 17 octobre 2024

Tarifs communaux 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2025, conformément au tableau ci-joint.

Tarifs Collectivité - Année 2025			
		Actuellement	Pour 2025
Site des fêtes :			
Salle de la Cour Gauthier	Location 1 jour	140.00 €	150.00 €
	Location 2 jours	260.00 €	280.00 €
	Caution	800.00 €	900.00 €
Salle du Relais			
	Location 2 jours	420.00 €	N'est plus louée
	Caution	1 000.00 €	
Salle de l'amitié : Location exceptionnelle aux particuliers (activités, animations...) / jour d'occupation		30.00 €	30.00 €
Tarifs de scolarité :			
Enfant du cycle maternelle		800.00 €	800.00 €
Enfant du cycle élémentaire			
Repas centre de loisirs, refacturé à la CDDP :			
Le repas animateur			7.00 €
Le pique-nique animateur			4.85 €
Le repas enfant			5.25 €
Le pique-nique enfant			3.50 €
Restaurant scolaire :			
Repas réservé			4.20 €
Repas non-réservé			5.50 €
Repas adulte (professeurs,...)			6.00 €
Pénalité pour défaut de réservation (par repas)			5,50 € le repas + 10,00 € de pénalité
Repas agent de la collectivité (tarif en vigueur appliqué)			
Activités périscolaires :			
Garderie périscolaire matin et soir (1ère, 2ème et 3ème heure) / heure de présence			
	Quotient familial < 700 €		2.10 €
	Quotient familial de 700 € à 1 200 €		2.45 €
	Quotient familial >1 200 €		2.55 €
	1 retard après 18h30		5.00 €
	3 retards successifs		35.00 €
	Pénalité pour défaut de réservation		10.00 €
Aide aux devoirs			
	Forfait mensuel ordinaire		20.00 €
	Forfait mensuel familles monoparentales ou séparées		10.00 €
Capture d'animal errant sur la voie publique :			
	Frais de prise en charge (par animal)	50.00 €	70.00 €
	Frais de garde (par jour et par animal)	20.00 €	30.00 €
	Frais de transport à la fourrière départementale (par animal)		100.00 €
Frais de louer :			
	Instruction et visite du logement	50.00 €	50.00 €
Metière :			
Jardin du souvenir			
	Dispersion dans le jardin du souvenir	80.00 €	100.00 €
	Fourniture et pose de plaque sur lutrin	160.00 €	190.00 €
Concessions terrain			
	Quinzenaire	370.00 €	390.00 €
	Trentenaire	520.00 €	540.00 €
Concessions Columbarium et caverne			
	Quinzenaire	940.00 €	960.00 €
	Renouvellement quinzenaire	470.00 €	480.00 €
	Trentenaire	1 220.00 €	1 240.00 €
	Renouvellement trentenaire	610.00 €	620.00 €



Travaux

Parking Rue du 13 août

Le nouveau parking rue du 13 août est désormais opérationnel et ouvert à tous. Doté de 10 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite, cet espace devrait permettre de libérer des emplacements de stationnement Place de Romand. Il est prévu, en complément, des aménagements visant à réorganiser le stationnement parfois anarchique dans la rue des Déportés.

Il reste à installer un candélabre d'éclairage public ainsi qu'une caméra de vidéo protection pour sécuriser le nouveau parking, le dénommer et compléter sa signalisation.

L'aménagement des espaces verts sera réalisé au cours de cet automne. Il peut être signalé que le revêtement au sol est constitué de dalles engazonnées ou gravillonnées, permettant de retenir les eaux de pluie sur site. La création de cet espace ne générera donc pas d'augmentation du volume des eaux pluviales, ce qui correspond aux directives actuelles en faveur de l'environnement.



Réfection de voirie

D'importants travaux de voirie ont été menés durant l'année 2024.

Ont ainsi bénéficié de travaux de réfection, les rues de Laveau, du Moulin et de Marcilly, la route de Saint Nicolas ainsi que les chemins d'Olivet, de la Martinière et de Janville.

Ces travaux, d'un montant d'un peu plus de 212 000 € HT, ont bénéficié de subventions de la part du Conseil Départemental du Loiret, au titre des projets d'intérêt communal et du produit des amendes de police, à hauteur de 35 %, soit un montant de 62 745 €.

Cette aide non négligeable a permis la réalisation de ces travaux d'amélioration de notre quotidien.



Associations



La Forestière

Pour cette période hivernale, pas de manifestation prévue, mais nous ne restons pas à rien faire, nous avons entrepris d'installer une VMC dans la salle pour éviter l'humidité en ces périodes pluvieuses.

Nous avons aussi trouvé la solution pour supprimer ce chauffage bruyant mais encore un peu de patience, solution trouvée certes mais reste les moyens pour l'exécution.

La cuisine sera aussi rajeunie et carrelée, fin de la faïence blanche.

Et la peinture de la salle sera aussi refaite dans les mois et peut-être même dans les semaines à venir.

Donc, beaucoup de travail mais ceci ne se fait pas au détriment des locations qui nous permettent toutes ces améliorations depuis 3 à 4 ans.

Un grand merci aux personnes qui louent et informent, familles et amis, que sous des abords un peu austères, notre salle de la Forestière réserve de belles surprises à l'intérieur.

POUR RAPPEL : la salle peut contenir jusqu'à 80 personnes assises. Les clefs peuvent être retirées le vendredi soir en période estivale (du début avril à la fin septembre) et remises le dimanche soir ou le lundi matin. Un état des lieux sera effectué après chaque location en présence des locataires.

Pour la période hivernale, les locataires régleront le prix de leur consommation exacte tant en gaz qu'en électricité (du début octobre à la fin mars)

Et bien sûr, vous pouvez nous suivre sur Facebook LA FORESTIERE, mais merci de ne pas laisser de message (messenger) ni sur internet (qui n'est pas en fonction).

Les membres de la Forestière vous souhaitent de passer de douces fêtes et d'oublier pour quelque temps toutes les mauvaises nouvelles.





ABCD

L'ABCD prépare la saison 2025 avec au programme trois concours de pétanque intitulés :

"Fête des mères, Fête des pères et Rentrée des classes".

Nous espérons une météo favorable, les concours se déroulant à l'extérieur.

La saison 2024 s'achèvera lors du marché de Noël, pour la troisième année consécutive.

Le bureau du marché des producteurs locaux et artisans créateurs nous a proposé

d'animer le stand avec une vente de boissons, vin chaud, café, thé et chocolat.

Avant de lancer le cochonnet 2025, nous invitons les intéressés à rejoindre le groupe d'organisation lors de cette manifestation.

Bonne fin d'année, que tous nos vœux vous accompagnent.

Alexandre DUDEMAINE : 06 09 05 20 28 -
Gilles KALINOWSKI : 06 41 17 31 14.



Association ACAC

L'association ACAC regroupe 3 sections, la Bibliothèque, les Amis des Roses et le club photos.

Cette dernière section n'a plus d'activité et est en sommeil.

Vous avez des connaissances dans la prise de photos, prise de vues et optimisation des fonctions de votre appareil ?

Vous souhaitez partager votre passion et transmettre votre savoir ?

Contactez-nous au 07 48 73 04 04 ou par mail :
bibliothequechilleurs@orange.fr

Section bibliothèque

Notre bibliothèque vient de fêter ses 10 ans d'existence.

Nos horaires restent les mêmes, soit :

Lundi de 17 h 00 à 19 h 00

Mercredi de 16 h 00 à 18 h 00

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Venez nous rendre visite, c'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir nos espaces adultes et jeunesse, ainsi que les documents proposés.

Notre adresse : Rue des Ateliers – Chilleurs aux Bois

Savoir faire

La rentrée du Savoir-faire Familles rurales LOURY-CHILLEURS

Le groupe du savoir-faire ne faiblit pas. Deux nouvelles, Marie-Hélène et Catherine, nous ont rejoint. Elles désirent apprendre à coudre. Les conseils du début ont manqué d'unité et de clarté car il faut se rendre à l'évidence, on ne peut pas réaliser un sac, même simple, si on ne maîtrise pas les fondamentaux. Prise de conscience, un peu tardive, des anciennes qui maîtrisent bien, voire fort bien la réalisation de sac à poches, doublé ...

A part cette parenthèse, l'après-midi débute toujours par « la pause café », suivie de travaux divers et variés. Pendant que l'une confectionne une merveilleuse garde-robe pour poupée, ou un tableau en perles collées, une autre tricote ou/et brode.

Toutes sont fidèles à la séance de savoir faire chaque mardi de 14 H à 17 H à la salle du relais située 23 Rue des Tirelles.

Il reste encore des places pour vous accueillir.

Colette HERGIBO

02.38.32.91.63

COC Foot

Marche gourmande

La marche gourmande organisée avec le COC Football, samedi 14 septembre dernier, a mis en valeur tant les producteurs locaux que le patrimoine de notre commune avec un apéritif servi dans la grande halle du château de Chamerolles et un plat de résistance dégusté dans les jardins de celui de La Saussaye. Merci au Département du Loiret et à Monsieur et Madame de Romand pour leur accueil chaleureux dans chacun de ces deux lieux d'exception, ce qui n'a pas manqué de contribuer à la réussite de cette sympathique manifestation.





06. AVRIL 2025

TRAILS DE CHAMEROLLES ET RABAJOU

► **Départ et arrivée au château**

Plus d'infos sur asrabajou.fr

Participez à la 3ème édition !
inscriptions sur www.protiming.fr

AS Rabajou

L'AS RABAJOU, a le plaisir de vous inviter à la 3ème édition du TRAIL de CHAMEROLLES et de RABAJOU qui se déroulera :

****Date**** : Dimanche 06 avril 2025

****Lieu**** : Château de Chamerolles à Chilleurs aux Bois (45170)

Nous vous proposons ****deux nouveaux parcours forestiers**** :

****10 km****

****24 km****

Ces tracés uniques vous feront découvrir des chemins en herbe, des routes forestières, et des allées de sous-bois longeant des étangs.

****Départ et arrivée**** dans le cadre du château de Chamerolles.

****À l'arrivée****, profitez d'un ravitaillement bien mérité et repartez avec un souvenir de cet événement inoubliable. Les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense spécifique.

****Inscrivez-vous dès maintenant**** sur www.protiming.fr

Photos de l'évènement 2024 disponible sur <https://www.infosport-loiret.fr> › Trail_Chamerolles2024

Nous espérons vous voir nombreux pour profiter de cette journée sportive et conviviale. Pour encourager tous les coureurs ou pour nous soutenir dans l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

Sportivement,
le bureau de l'AS RABAJOU



EPGV

COC Gymnastique volontaire

La rentrée 2024 s'est très bien déroulée.

Le cours de Stretching, le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 avec Lola est complet.

Il reste des places disponibles et vous pouvez donc encore vous inscrire dans les cours suivants :

Gym douce :

le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 avec Lola.

Gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates :

le jeudi soir de 18 h 15 à 19 h 15 avec Romain.

Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire :

le jeudi soir de 19 h 20 à 20 h 20 avec Romain.

Pour découvrir les cours, un ESSAI GRATUIT est proposé. Les inscriptions tiennent compte de la date de votre adhésion.

Pour tout renseignement supplémentaire, appelez le 06 36 69 52 89 ou le 06 43 35 57 81.

Ce bulletin étant le dernier de 2024, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Marché de Noël de la Marpa les Charmilles



VENDREDI 6 DECEMBRE 2024

De 14h00 à 17h30

Au 54 Grande Rue - 45170 CHILLEURS AUX BOIS

OUVERT A TOUS « entrée gratuite »

Sur place : les bonnes crêpes de Jean-Claude !



Vente de ticket de tombola



UN MAIRE PASSIONNÉ PAR SA COMMUNE



hommes dotés d'un solide sens du Devoir. C'est là qu'Hippolyte fit d'excellentes études entrecoupées de séjours dans la maison que sa mère avait apportée en dot à son mariage. Cette grande maison, située à peu de distance de Chilleurs-aux-Bois, avait connu divers propriétaires successifs et subi de multiples transformations au gré des fantaisies de chacun d'eux. C'est ainsi qu'elle était passée, peu à peu, d'un ensemble de bâtiments à vocation agricole à une demeure bourgeoise où Laurent, nostalgique de ses années passées dans les Caraïbes, réussissait à faire pousser des fleurs exotiques, des palmiers et même des bananiers. Certes, l'endroit ne baignait pas dans la chaude humidité des tropiques mais néanmoins l'eau, était bien présente et tout un réseau de fossés bordés de saules striait les creux du terrain derrière les bâtiments. Dans les temps anciens, ces saules étaient utilisés pour la vannerie et cette saulaie avait peu à peu donné le nom de La Saussaye à ce lieu.

Hippolyte, attiré par la magistrature, devient avocat après une licence en Droit obtenue en 1866. Hélas, il n'aura pas le temps d'exercer son talent car la guerre est proche. Napoléon III le nomme capitaine le 12 septembre 1868. Deux ans plus tard, les troupes prussiennes de Bismarck ont bousculé les armées françaises. Il va lui-même à Tours, trouver les membres de la Défense Nationale, et a un entretien avec Benjamin Crémieux. Le 3 décembre 1870, le canon tonne à Chilleurs, les obus tombent sur la localité car l'arrière-garde y couvre la retraite des troupes françaises qui se regroupent en forêt d'Orléans. Hippolyte est dans le village, il relève les courages abattus et tient tête à l'Etat-Major prussien qui voulait piller et détruire le pays. Quelques mois plus tard, alors que le Traité de Francfort met un point final au conflit et que le pays panse ses plaies, il est élu maire de Chilleurs. C'est lui qui fonda la cérémonie du 3 décembre en l'honneur des morts de 1870.

C'est à Orléans que Laurent de Romand épouse Bathilde de Loynes de Fumichon et c'est dans leur maison de la rue de Bretonnerie que naquit le 9 septembre 1844 leur fils unique Hippolyte. Le collège Sainte Croix de Pont-Levoy à quelques kilomètres d'Orléans était alors l'un des plus importants établissements scolaires de la région. Son prestige s'établissait sur le sérieux des études, la qualité des professeurs et la sévérité d'une discipline qui était alors, autre signe des temps, les conditions d'éducation qui faisait des

Nous sommes le 14 mai 1871, il n'a pas encore 27 ans. Dès lors, sa vie est liée à son village car, et peut-être fait unique dans les annales municipales françaises, il restera maire sans interruption jusqu'à son dernier souffle, soit pendant 53 ans. Avant même sa première élection, Hippolyte avait déjà fondé la compagnie de sapeurs pompiers, Il profite de ses mandats pour poursuivre son œuvre créatrice, multipliant les initiatives et les combats pour le bien-être de ses administrés.

Son action dépassera parfois le cadre communal. C'est ainsi qu'il sera fondateur puis administrateur du Syndicat des Agriculteurs du Loiret. Notre propos n'est pas de faire la liste exhaustive des nombreuses réalisations qui bien évidemment ont émaillé cette longue vie publique mais de mettre en lumière sa personnalité et la perception qu'en eut la population.

Alors que la plupart des municipalités des villes et villages de France sera emportée par la tourmente de l'effroyable Grande Guerre, ce grand patriote amoureux de la France, intègre et respecté de tous, reste le repère et le soutien de la population de Chilleurs. La presse de l'époque, se faisant l'écho de l'opinion populaire, sera unanime pour saluer sa grande probité, son sens aigu de l'économie des dépenses superflues. Un conseil municipal l'aidera toujours à faire beaucoup avec rien, ayant le souci constant du véritable progrès matériel et social.

Les anciens pourraient se souvenir de ses régulières visites dans leurs écoles et du plaisir qu'il éprouvait à voir progresser cette jeunesse.

Pour ses proches, c'est le roc à la volonté inflexible. Exigeant pour lui-même comme pour son entourage, il aura la douleur de perdre bien trop tôt deux de ses trois enfants mais les malheurs ne lui feront jamais abandonner son Espérance et sa foi de chrétien. En réalité, cette dureté était la pudeur d'un être sensible qui a laissé des poèmes dédiés à ceux qu'il aimait, particulièrement à sa femme. C'est en février 1875 qu'il épouse Marie-Elisabeth Jeulin de Villiers. Il commémore cet événement en faisant ériger une croix de pierre qui, tel un phare, veille à l'entrée de sa demeure. Il aura ainsi appliqué dans tous ses actes de sa vie l'exigence de la fidélité qui figure dans la devise de sa famille.

L'émotion est grande à Chilleurs lorsque son vieux maire, alors doyen des maires de France, s'éteint le 12 février 1924. Le mois ne sera pas entièrement écoulé que le conseil municipal prend la décision de débaptiser la place du Martroi de Chilleurs en place de Romand en hommage à celui qui avait tant donné et tant reçu.

Hubert de Romand, petit-fils

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H,
les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H
et les 1^{er} et 3^{em}e samedi du mois 9 H à 12 H (*hors vacances scolaires*)

Tél : 02.38.39.87.06 - Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr
Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr – Facebook : Mairie de Chilleurs aux Bois

Editeur : Mairie de Chilleurs-Aux-Bois

Directeur de publication : Gérard LEGRAND

Réalisation : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Mise en page et impression : Images'IN et imprime



Marché de Noël 2024

Producteurs locaux et artisans créateurs

DIMANCHE
10:00 **07^{er}** 18:00
DÉCEMBRE

Restauration sur place
Tables à disposition

Visite du Père-Noël

Activités enfants :
dessin, atelier maquillage, pêche à la ligne

**COMPLEXE SPORTIF GYMNASÉ
CHILLEURS-AUX-BOIS**

locavore.chilleurois@gmail.com



Marché de Noël 2024

Prestations chorégraphiques
de Baptiste et Sonja,
Champions du Monde Amateur Salsa et Bachata
2022

DIMANCHE
07^{er}
DÉCEMBRE

Salsa à 15h00
Bachata à 16h00

**COMPLEXE SPORTIF GYMNASÉ
CHILLEURS-AUX-BOIS**

locavore.chilleurois@gmail.com



C'est bientôt Noël!

Du 2 au 15 décembre 2024,
la Mairie de Chilleurs-aux-Bois collecte les lettres pour le Père Noël.

Il est grand temps d'adresser ta lettre au Père Noël mais...
As-tu été sage cette année ?

Pour lui écrire, c'est simple :

- Décore une jolie page
- Inscris tes vœux les plus chers avec ton plus beau stylo
- Ajoute ta liste de cadeaux favoris
- Mets le tout dans une enveloppe adressée à :
Père Noël et ses lutins
1 rue du Ciel étoilé
Pôle Nord

Et dépose ta lettre dans la boîte aux lettres de la Mairie !

Boîte aux lettres extérieure située au 42 Grande rue, à côté de l'entrée de la Mairie.